RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 05981
Numéro SIREN : 750 324 154
Nom ou dénomination : CITAGONE

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2022 sous le numéro de dépôt 115138

CITAGONE

Société par Actions Simplifiées à capital Variable
Régie par la loi du 10 septembre 1947
Siège Social : 95, boulevard Beaumarchais, 75003 PARIS
R.C.S. PARIS 750 324 154

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du vendredi 17 septembre 2021

L'an 2021, le vendredi 17 septembre à partir de 15h00 et jusqu'à 15h30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au VILLAGE 106 quai de Bacalan 33000 Bordeaux sous la présidence de Florent HUCHON, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution N°1 :	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1er juillet 2021
Résolution N°2 :	Constatation de la modification apportée dans les Conseils d'Administration des sociétés COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS et LES ARCHITECTEURS
Résolution N°3 :	Questions diverses

Administrateurs présents :

- Patrick ANJUERE
- Marc FINEL
- Florent HUCHON
- Cédric LOUARD
- Nicolas GUILLOT
- Richard ROUSSEL

Administrateurs absents :

- Amélie LE PAIH
- Grégor MONAI (excusé, pouvoir donné à Cedric LOUARD)

La majorité des membres du CA étant tous présents ou représentés, le Conseil peut valablement délibérer.

Assistaient également :

- Franck LE MEVEL
- Noëlle TAVARES

Résolution N°1 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1er juillet 2021

Aucune observation n'ayant été apportée, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des présents le Procès-verbal de la précédente réunion en date du 1er juillet 2021.

Résolution N°2 : Constatation de la modification apportée dans les Conseils d'Administration des sociétés COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS et LES ARCHITECTEURS

Conformément aux statuts de la société stipulant que toutes modifications apportées dans la composition des Conseils d'Administration des sociétés COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS et LES ARCHITECTEURS entraine ipso facto, à la même date, les mêmes changements pour le Conseil d'Administration de CITAGONE.
Le Conseil d'Administration prend acte de la démission d'Amélie LE PAIH de son poste d'administrateur au 31 août 2021.

Le conseil approuve à l'unanimité la résolution N°2

Résolution N°3 : Questions diverses

Néant.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée le 17 septembre 2021 à 15h30.

Le Président
Florent HUCHON